

Fabriquez votre Bulletin blanc

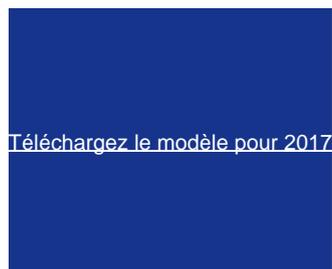
[EDIT 02-2014] Nuance importante qui n'est pas expliqué sur la vidéo ci-dessous :

Depuis la [loi de 2014](#) sur la "reconnaissance" du vote blanc, vous pouvez déposer une **enveloppe vide** dans l'urne, **celle-ci aura la valeur d'un vote blanc**.

Fabriquez votre Bulletin blanc !

Le jour de l'élection approche à grand pas et comme les bulletins blancs ne seront (toujours) pas fournis dimanche prochain...

Vous devrez donc fabriquer vous-même votre bulletin blanc !



Notez qu'il n'est pas envisageable de distribuer des bulletins blancs le jour du scrutin, c'est interdit par la loi en vigueur.

Comme rien n'est facile dans ce bas monde, nous vous avons **concocté une petite vidéo** d'explication :